

Belgium-Angleur: Construction work for communication lines

OJ S 20/2022 28/01/2022

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société de Financement complémentaire des Infrastructures wallonnes

National registration number: 0316.381.138_603157

Postal address: Rue du Canal de l'Ourthe, 9 Bte3

Town: Angleur

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4031

Country: Belgium

Contact person: M. B. Rouard

E-mail: benoit.rouard@sofico.org

Telephone: +32 42316713

Fax: +32 43674568

Internet address(es):

Main address: <https://sofico.org>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=435007>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=435007>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SPW-MI03.6-SOFICO-21-3860-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=41625>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Gestionnaire de réseaux

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Réseau de câbles à fibres optiques – Extension du réseau de la Wallonie.- Get Up Wallonia - Réseau MAN -Interconnexions diverses, poses diverses, déplacements de câbles, livraisons de matériels, validations d'infrastructures.

Reference number: SPW-MI03.6-SOFICO-21-3860-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45231600 Construction work for communication lines

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

La présente entreprise constitue une extension du réseau de transmission à larges bandes de la Wallonie. Le présent marché se focalise sur la partie du réseau se trouvant en Wallonie.

L'extension du réseau aboutit à un système en parfait état de fonctionnement.

Le présent marché a pour objet :

1. la fourniture et la pose de bi-gaines pour le soufflage de câbles ;
2. la fourniture et le soufflage de câbles ainsi que leur jointage et leur terminaison sur tiroir ;
3. la fourniture et la pose de chambres de visite.

Les travaux prévus sont de nature à permettre :

1. les interconnexions diverses. Par interconnexions diverses, il faut entendre, notamment, les interconnexions entre deux segments du réseau principal (backbone) pour assurer la sécurisation du réseau MAN ;
2. la livraison de fournitures. Par livraison de fournitures, il faut entendre, notamment, la livraison de bi-gaines, de câbles, de chambres de visite, de matériels divers de la présente entreprise à un endroit déterminé, notamment, dans le cas de poses communes ou opportunes ;
3. les déplacements de gaines et de câbles. Par déplacement de gaines ou de câbles, il faut entendre, notamment, le déplacement d'infrastructure lors de travaux d'autres concessionnaires ou de gestionnaires de voiries ;
4. la validation de gaines pour infrastructure existante. Par validation de gaines pour infrastructure existante, il faut entendre, surtout, la validation des gaines au moyen des tests de pression et de passage de shuttle dans le cadre, notamment, de poses communes ou opportunes.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 6 388 818,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Lot 1: Provinces de Liège et du Luxembourg

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

45314000 Installation of telecommunications equipment, 45232332 Ancillary works for telecommunications, 32562000 Optical-fibre cables, 32562100 Optical-fibre cables for information transmission, 32562200 Optical telecommunication cables, 32562300 Optical-fibre cables for data transmission

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE33 Prov. Liège

NUTS code: BE34 Prov. Luxembourg (BE)

Main site or place of performance: La liste des projets est indicative et sujette à modification.
EXT.001 - 7 Baraque Fraiture - N68 EXT.003 - 5 Boucle Namur luxembourg - Marche en
Famenne - Werbomont

II.2.4. Description of the procurement

Voir point II .1.4 Description succincte

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les options libres sont autorisées.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire du présent
marché l'exécution de travaux similaires en application de l'article 42 §1 2° de la loi du 17 juin
2016 relative aux marchés publics.

II.2. Description

II.2.1. Title

Lot 2: Provinces du Brabant wallon, du Hainaut et de Namur

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

45314000 Installation of telecommunications equipment, 45232332 Ancillary works for
telecommunications, 32562000 Optical-fibre cables, 32562100 Optical-fibre cables for
information transmission, 32562200 Optical telecommunication cables, 32562300 Optical-fibre
cables for data transmission

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE3 Région wallonne

Main site or place of performance: La liste des projets est indicative et sujette à modification.
EXT.002 - 8 Fermeture A3 - Hélécine - N25 EXT.005 - 4.B Frasnes - Leuze en Hainaut EXT.
006 - 3.A Ville S/Haine - Beaumont via N55 (Propo B)

II.2.4. Description of the procurement

Voir point II .1.4 Description succincte

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Les options libres sont autorisées.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire du présent marché l'exécution de travaux similaires en application de l'article 42 §1 2° de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

1. Motifs d'exclusion

a) Motifs d'exclusion obligatoire

Ces motifs sont ceux qui sont énumérés aux articles 67 de la loi du 17 juin 2016 et 61 de l'arrêté royal du 18 avril 2017.

L'exclusion d'un soumissionnaire s'applique également lorsque la personne concernée est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit soumissionnaire ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein.

b) Motifs d'exclusion facultative

Tout soumissionnaire qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la loi du 17 juin 2016 peut être exclu de la procédure de passation du marché conformément aux conditions posées par cet article.

c) Mesures correctrices (article 70 de la loi)

Tout soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées ci-dessus aux points 1 a) et 1.b) peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion.

2. Dettes sociales et fiscales (article 68 de la loi et articles 62 et 63 de l'ARP)

Est exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, le soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale.

Peut néanmoins être admis à participer à la procédure, le soumissionnaire qui n'a pas une dette de cotisations sociales ou une dette fiscale supérieure à 3 000 € ou qui peut faire valoir une des situations exonératoires visées aux articles 62 et 63 de l'ARP.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les soumissionnaires devront transmettre, à la première demande du pouvoir adjudicateur, pour démontrer leur capacité économique et financière, le document suivant :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les 3 derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel réalisé au cours de ces 3 derniers exercices doit être supérieur, à :

- 3 M€ par exercice en cas d'attribution d'un lot à un même soumissionnaire.

En cas de remise d'offres pour les deux lots et si le soumissionnaire se voit attribuer plusieurs lots, le chiffre d'affaires annuel minimal est de :

- 5 M€ par exercice en cas d'attribution des deux lots à un même soumissionnaire.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les soumissionnaires devront transmettre, à la première demande du pouvoir adjudicateur, pour démontrer leurs capacités techniques et professionnelles, les documents suivants :

- une déclaration mentionnant la liste des principaux travaux analogues (pose de gaines) effectués au cours des 3 dernières années, avec leur montant, leur date d'exécution et leur destinataire public ou privé. La liste comprend au minimum deux marchés/contrats d'un montant supérieur à 500.000 € HTVA par marché ou quatre marchés d'un montant supérieur à 250.000 € HTVA par marché, pour lesquels devront être fournis des certificats de bonne exécution ;
- une déclaration mentionnant la liste des principaux travaux analogues (soufflage et jointage de câbles) effectués pendant les trois dernières années avec leur montant, leur date d'exécution et leur destinataires public ou privé. La liste comprend, au minimum, trois travaux de soufflage de câbles d'une longueur minimale de quatre kilomètres, la confection ou la modification de 5 joints-câbles (48 FO, 96 FO ou plus) et la confection de 5 tiroirs quelles que soient leurs capacités. L'entrepreneur fournit également, dans sa déclaration, une liste des éléments probants de capacité tels que : agrégation d'autres opérateurs télécoms, certificat, etc ... ;
- L'indication des titres d'études et professionnels ainsi que le curriculum vitae, du chef de projet et de tous les collaborateurs, qu'ils soient ou non intégrées à l'entreprise du soumissionnaire, qui assureront la mission : cet effectif comprend, au moins, par lot :
 - un chef de projet (ingénieur ou fonction équivalente) et un chef de chantier (ingénieur ou fonction équivalente), ayant chacun une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation de travaux analogues (pose de gaines, soufflage et jointage de câbles) ;
 - un dessinateur ayant une expérience de minimum 2 ans dans la réalisation de plans liés à la pose de gaines/câbles ainsi que dans l'utilisation du logiciel AutoCAD ;
 - pour les mises en œuvre spécifiques du matériel tel que le soufflage et jointage de câbles, le soufflage et jointage de câbles et les contrôles associés aux tâches énumérées ci-avant notamment les mesures OTDR et les mesures dBmètre, 2 équipes de jointage (y compris le soufflage) composées d'au moins 1 jointeur et 1 technicien par équipe. Tous les éléments

probants (certificats, formations, accréditations, etc ...) sont communiqués afin de permettre d'apprécier le respect de ce critère.

- une liste du matériel dont l'entrepreneur disposera pour l'exécution du présent marché. La description du matériel (type, nombre, âge, référence, ...) montre à suffisance à l'Administration son adéquation avec les travaux à réaliser ainsi que l'aptitude du soumissionnaire à réaliser les travaux. L'entrepreneur montre qu'il possède les moyens suffisants, à savoir :
 - 2 appareils de soufflage pour les câbles, 2 jointeuses (fusionneuses), 2 OTDR, 1 dbMètre, 1 détecteur de trafic fibre optique ;
 - en cas d'attribution des deux lots, 3 appareils de soufflage pour les câbles, 3 jointeuses (fusionneuses), 3 OTDR, 2 dbMètre, 2 détecteurs de trafic fibre optique.
- une déclaration mentionnant le taux de recyclabilité des bi-gaines et des chambres de visite. Ce taux de recyclabilité est d'au minimum 70%.
- une liste du matériel de Génie Civil et de véhicules indiquant que la flotte de véhicule comporte au moins 50% de véhicule à la norme EURO 6. Les fiches techniques environnementales mentionnant la norme EURO 6 pour les véhicules concernés sont jointes ;
- une déclaration mentionnant les effectifs de l'entreprise traitant directement de la sécurité (conseiller en prévention, coordinateur sécurité, ...) ainsi que les formations suivies normalement requises par l'Arrêté Royal du 25 janvier 2001 et ses modifications ultérieures. Cet effectif comprend :

- un conseiller en prévention de niveau I et un conseiller en prévention de niveau II, ayant chacun une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation de travaux analogues ;
- en cas d'attribution des deux lots, deux conseillers en prévention de niveau I et deux conseillers en prévention de niveau II, ayant chacun une expérience d'au moins 2 ans dans la réalisation de travaux analogues.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour satisfaire à la sélection qualitative, les soumissionnaires doivent justifier d'une agréation d'entrepreneur (loi du 20 mars 1991) comme précisé ci-dessous :

Le soumissionnaire justifie d'une agréation correspondant à la catégorie S ou S1 ou S2 et à la classe idoine pour chacun des lots

repris dans l'offre ou pour la totalité des lots qui seront attribués à un même adjudicataire.

La classe d'agréation effectivement requise est déterminée par le montant de l'offre à approuver.

En cas d'attribution de plusieurs lots à un même soumissionnaire, celui-ci doit posséder la classe d'agréation correspondant au montant cumulé des lots.

Le soumissionnaire agréé en vertu de la loi du 20 mars 1991 ne doit pas joindre un certificat d'agréation, la vérification de sa

situation est faite par le pouvoir adjudicateur via la banque de données des entrepreneurs agréés sur le site internet du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie.

Le soumissionnaire agréé ou inscrit sur une liste officielle d'un autre Etat membre précise l'adresse web qui permet au pouvoir

adjudicateur d'accéder aux informations utiles ou, à défaut, joint copie du certificat approprié ou de la preuve d'inscription ainsi

que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agréation belge.

Le soumissionnaire qui n'est ni agréé en vertu de la loi du 20 mars 1991 ni dans un autre Etat membre (ou non inscrit sur une

liste officielle) doit joindre à son offre les pièces justificatives nécessaires qui démontrent qu'il remplit les conditions d'agréation visées à l'article 4, § 1er de la loi précitée.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/03/2022 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 03/09/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/03/2022 Local time: 11:00

Place:

Ouverture électronique

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

1. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer à l'adjudicataire du présent marché l'exécution de travaux similaires en application de l'article 42 §1 2° de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

2. Document Unique de Marché Européen:

Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre une version du DUME (document unique de marché européen) qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans l'avis de marché.

NB :

1. Le formulaire du DUME est uniquement accessible en version électronique sur le site <https://uea.publicprocurement.be/> ;
2. Si le soumissionnaire est un groupement d'opérateurs sans personnalité juridique, chaque membre du groupement doit remplir un DUME distinct ;
3. L'opérateur économique qui recourt à la capacité d'une ou de plusieurs autres entités, doit fournir son DUME ainsi qu'un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ;
4. Le ou les DUME doivent être remis pour chaque lot pour lesquels le soumissionnaire remet une offre.

Le soumissionnaire est tenu de remplir les parties I à IV du DUME.

Dans la partie IV du DUME, le soumissionnaire doit cocher « Oui » à la question « Souhaitez-vous utiliser les critères de sélection

A à D et les sections correspondant à chacun des critères de sélection précisés à la rubrique « 1.1.3. Critères de sélection » doivent être remplies.

Voir également les mentions relatives au DUME dans le cahier spécial des charges.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

E-mail: info@raadvt-consetat.be

Internet address: <http://www.raadvst-consetat.be>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Postal address: Rue Lucien Namèche, 54

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

E-mail: courrier@le-mediateur.be

Internet address: www.le-mediateur.be

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Demande de suspension et/ou de mesures provisoires : requête

introduite au Conseil d'Etat dans les 15 jours à compter du lendemain du jour de l'envoi de la notification de la décision ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas. Cette demande peut être introduite par un acte distinct ou en même temps que le recours en annulation, par un seul et même acte appelé requête unique. Si l'extrême urgence est invoquée, la demande doit contenir des mentions spécifiques décrites sur le site internet du Conseil d'Etat.

Requête en annulation : requête introduite au Conseil d'Etat dans les 60 jours à compter du lendemain du jour de l'envoi de la notification de la décision.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Société de Financement complémentaire des Infrastructures wallonnes

Postal address: Rue du Canal de l'Ourthe, 9 Bte3

Town: Angleur

Postal code: 4031

Country: Belgium

E-mail: benoit.rouard@sofico.org

Telephone: +32 42316713

Fax: +32 43674568

Internet address: <https://sofico.org>

VI.5. Date of dispatch of this notice

25/01/2022